

Quelles sont les missions de la Dares et de la Depp ?

La Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) et la Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) sont les **directions statistiques des ministères chargés respectivement du travail et de l'éducation**.

Elles produisent **des statistiques et des études** dans le champ de compétence de leur ministère.

Elles appartiennent au service statistique public.

Pour remplir leur mission statistique en toute indépendance, la Dares, la Depp et l'Insee disposent d'une large autonomie vis-à-vis des autres administrations.

Dares : dares.travail-emploi.gouv.fr

Depp : education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Quelles sont les missions de l'Institut national de la statistique et des études économiques ?

L'Insee est un organisme public chargé de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique à caractère économique, démographique ou social. Il coordonne le service statistique public et participe aux travaux menés par les organismes internationaux (Eurostat, OCDE...).

Un cadre juridique strict

L'utilisation des renseignements individuels collectés par cette enquête est conforme à la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle administratif.

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses !



NOUS SUIVRE



Abonnez-vous à nos lettres d'information

- ▶ [Insee.net actualités](http://Insee.net/actualites) (abonnement sur insee.fr)
- ▶ [La lettre d'information](#) de votre région

NOUS CONTACTER



- ▶ par courriel : rubrique « [Aide](#) » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr
- ▶ par téléphone : **09 72 72 40 00*** du lundi au vendredi de 9h à 17h

(*numéro non surtaxé)

Retrouvez les études et données de l'Insee en libre accès sur insee.fr



ENQUÊTE

ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR LES COMPÉTENCES DES ADULTES

Février à avril 2023



Conception / Réalisation LATITUDE Nantes - www.agence-latitude.fr - 050122 - Crédits photos: AdobeStock® - The noun project - Août 2022



UNE ENQUÊTE POUR QUOI FAIRE ?

Aujourd'hui, nous utilisons de plus en plus d'informations dans le cadre de notre vie professionnelle et de nos activités quotidiennes.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur **des compétences en partie acquises lors de nos études, et qui peuvent évoluer tout au long de la vie.**

Ainsi, chaque jour, nous pouvons être amené(e)s à suivre une prescription sur une ordonnance, à lire un tableau d'affichage de trains dans une gare, à utiliser une carte pour trouver notre route, à déterminer une date limite de consommation sur un produit alimentaire, ou encore à répondre à un courrier électronique.

Dans une société de l'information telle que la nôtre, les chercheurs et les responsables publics ont besoin de faire le point sur les compétences actuelles des adultes en France.

L'enquête PIAAC répond à ce besoin.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) :

<http://www.oecd.org/fr/competences/piaac/>



QUI CONDUIT L'ENQUÊTE ?

L'enquête internationale sur les compétences des adultes (PIAAC : Programme for the International Assessment of Adult Competencies) est coordonnée par l'OCDE.

En France, l'adaptation de l'enquête internationale est assurée par la Dares (ministère de Travail, du Plein emploi et de l'Insertion) et la Depp (ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse). La collecte est réalisée par l'Insee. Cette enquête se déroule simultanément dans **33 pays.**

Comment avez-vous été choisi(e) ?

Pour **disposer de résultats représentatifs** de l'ensemble de la population, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque individu. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. **Vous avez été sélectionné(e) aléatoirement parmi les personnes âgées de 16 à 65 ans.**

Pour cette enquête, environ 11 000 individus seront interrogés. **Votre situation ne sera en aucun cas étudiée de manière isolée.** La qualité de l'enquête et des analyses produites dépend de l'ensemble des personnes interrogées, pour refléter la diversité des situations.



▶ À QUOI SERVIRONT LES DONNÉES ?

Vos réponses seront utilisées pour **produire des statistiques sur les compétences au sein de la population.** Les résultats aideront à définir des politiques publiques adaptées aux besoins de la société, en particulier dans le domaine de l'éducation, de la formation continue et sur le marché du travail.

Vous pouvez consulter des exemples des résultats de la dernière édition de l'enquête sur le site de l'OCDE à cette adresse :

<http://www.oecd.org/fr/competences/piaac/publications.htm>



Comment se déroule l'enquête

La collecte se déroule entre février et avril 2023. Un enquêteur vous contacte pour obtenir un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite. Il est muni d'une **carte officielle et tenu au secret professionnel.**



L'enquêteur vous pose une série de questions sur vous, votre parcours scolaire, votre expérience professionnelle et vos formations.

Ensuite, l'enquêteur vous propose des mises en situation reprenant des cas de la vie courante ou de la vie professionnelle. Vous êtes par exemple amené(e) à rechercher des informations dans un texte, à faire quelques calculs, ou à utiliser un site internet. En général, l'entretien dure au total 1h30 ; selon votre situation, cela peut prendre plus ou moins de temps.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le déroulement de l'enquête avant la visite, **vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région.** Son numéro de téléphone est précisé sur la lettre jointe à ce dépliant.